

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**ANIOS TABLETTE CHLOREE**

Version: 1

Date de la première édition: 10/04/2006

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: ANIOS TABLETTE CHLOREE

Application(s) et / ou usage(s) normaux: Pastille pour nettoyage de la vaisselle en machine

N° code du produit: 100173

Fournisseur: HYDENET
Pavé du moulin
59260 Lille-Hellemmes - France
Tél: +33(0) 20 67 76 58 Fax: +33(0) 20 67 67 57

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: ANIOS TABLETTE CHLOREE

Description de la préparation: Préparation alcaline chlorée

Composant(s) contribuant aux dangers:

- troclosène sodique, dihydrate; sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - N° Id: 613-030-01-7 - N° CAS: 51580-86-0 - N° CE: 220-767-7
Conc. pds.(%): 1 < C <= 5 - Classification: • Xn; R 22 • R 31 • Xi; R 36/37 • N; R 50-53 •
- méta-silicate de disodium - N° Id: 014-010-00-8 - N° CAS: 6834-92-0 - N° CE: 229-912-9
Conc. pds.(%): 30 < C <= 50 - Classification: • C; R 34 • Xi; R 37 •

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Provoque des brûlures.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX
laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
laver immédiatement et abondamment avec de l'eau - En cas de lésions, consulter un médecin
- EN CAS D'INGESTION : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette NE PAS FAIRE VOMIR

En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s):

- Moyens d'extinction à choisir en fonction des incendies environnants
- Attention aux rejets accidentels induits par les moyens d'extinction
- Décomposition thermique du dérivé chloré
- Ne pas respirer les fumées

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): - Port de masque anti-poussières, vêtement gants et lunettes de protection

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter le produit pur

Méthode(s) de nettoyage:

- Ne pas neutraliser avec un acide
- Recueillir le maximum de produit

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s):

- Eviter le contact avec les yeux et la peau
- Ne pas respirer les poussières

Stockage

- Précaution(s):

- Conserver le produit dans son emballage d'origine.
- Conserver à l'abri de l'humidité, de la chaleur et à l'écart des acides
- En cas de nécessité de transvasement, s'assurer de la compatibilité du produit avec l'emballage et l'identifier (étiquetage de danger)
- Dans les installations classées : code ICPE non concerné

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**ANIOS TABLETTE CHLOREE**

Version: 1

Date de la première édition: 10/04/2006

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Mesure(s) d'ordre technique:

- Procédure(s) de surveillance recommandée(s):

- Douche ou fontaine oculaire sur le site
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

/

Protection individuelle:

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme: Pastille blanche
odeur légère de chlore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: à 1% 11,0-12,0
- Masse volumique apparente: environ 1 (POUDRE)
- Hydrosolubilité: Totale (conc. d'utilisation)**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité: Réactivité avec les acides et dégagement d'un gaz toxique (chlore)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUESInformation(s) générale(s): - Produit corrosif
- Provoque des brûlures des muqueuses cutanées et oculaires.
- En cas de dégagement de chlore lors de contact avec un acide, risque d'une atteinte pulmonaire
- Formule déposée aux Centres Anti-poisons de PARIS (01.40.05.43.28)- LYON(04.72.11.69.11) - MARSEILLE (04.91-75-25-25)
Pas de substance inscrite dans le Tableau des maladies professionnelles

Toxicité aiguë

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUESInformation(s) générale(s): - La préparation n'est pas classée Dangereux pour l'environnement. Elle est néanmoins nocive pour les organismes aquatiques.
Agents de surface biodégradables conformément à la législation en vigueur

- Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATIONDéchets / produits non utilisés: - Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.
- Nomenclature déchet : 20 01 15

Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° UN: 3262

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

- Nom d'envoi exact: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF N.S.A. (metasilicate de sodium)
- Classe de danger: 8
- Packing group: III

Voies maritimes (IMDG)

- Nom d'envoi exact: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF N.S.A. (metasilicate de sodium)
- Classe: 3262

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**ANIOS TABLETTE CHLOREE**

Version: 1

Date de la première édition: 10/04/2006

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Groupe d'emballage: III
 - N° FS: 8-15
 Voies aériennes (ICAO/IATA)
 Autre(s) information(s): En présence d'emballages détériorés, utiliser des emballages de secours agréés.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage: Etiquetage des préparations dangereuses:
 N° CE: Non applicable.
 Contient: • métrasilicate de disodium
 Symbole(s): C - Corrosif



Phrase(s) R: 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
 34 Provoque des brûlures.
 37 Irritant pour les voies respiratoires.
 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 Phrase(s) S: 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Information(s) complémentaire(s):

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Fiche élaborée en prenant en compte les informations des fiches de données de sécurité des substances entrant dans la composition du produit
 Rubrique n° 2 : Phrase(s) R R22 Nocif en cas d'ingestion.
 R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
 R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
 R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R34 Provoque des brûlures.
 R37 Irritant pour les voies respiratoires.
 Avis ou remarques importantes: Composants selon le Règlement CE 648/2004 :
 30 % et plus : phosphates,
 moins de 5 % : agents de blanchiment chlorés, agents de surface non ioniques,
 Application(s) et / ou usage(s) normaux: Pastille pour nettoyage de la vaisselle en machine
 Information(s) supplémentaire(s): Produit réservé à un usage exclusivement professionnel.
 Historique
 - Date de la première édition: 10/04/2006
 - Version: 1